MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DES CONCOURS

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

ARRETE N° 04419172639/MFP/DGFP/DC
PORTANT ADMISSION
AU CONCOURS DE RECRUTEMENT D'ACCES A L'EMPLOI DE CONSERVATEUR D'ARCHIVES
AU TITRE DE L'ANNEE 2018

REF. SIGFAE: FC-19-A/167739

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

VU LA CONSTITUTION;

VU LA LOI N° 92-570 DU 11 SEPTEMBRE 1992, PORTANT STATUT GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE;

VU LE DECRET N° 93-607 DU 02 JUILLET 1993, PORTANT MODALITES COMMUNES D'APPLICATION DU STATUT GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE;

VU LE DECRET N° 93-609 DU 02 JUILLET 1993, PORTANT MODALITES PARTICULIERES D'APPLICATION DU STATUT GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE;

VU LE DECRET N° 2016-1141 DU 21 DECEMBRE 2016 MODIFIANT ET COMPLETANT L'ANNEXE AU DECRET N° 2015-432 DU 10 JUIN 2015 PORTANT CLASSIFICATION DES GRADES ET EMPLOIS DANS L'ADMINISTRATION DE L'ETAT ET DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX;

VU LE DECRET N° 2017-11 DU 10 JANVIER 2017, PORTANT NOMINATION DU VICE-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE;

VU LE DECRET N° 2018-38 DU 17 JANVIER 2018 PORTANT ORGANISATION DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE;

VU LE DECRET N° 2018-617 DU 10 JUILLET 2018 PORTANT NOMINATION DU PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, EN QUALITE DE MINISTRE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT;

VU LE DECRET N° 2019-726 DU 04 SEPTEMBRE 2019, PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT;

VU LE DECRET N°2019-755 DU 18 SEPTEMBRE 2019, PORTANT ATTRIBUTIONS DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT;

VU L'ARRETE N° 0020/MFP/DGFP/DC DU 7 MARS 2018, PORTANT OUVERTURE DES CONCOURS ADMINISTRATIFS, AU TITRE DE L'ANNEE 2018;

VU LE COMMUNIQUE N° 00373/MFP/DGFP/DC DU 7 MARS 2018, PORTANT OUVERTURE DU CONCOURS DE RECRUTEMENT D'ACCES A L'EMPLOI DE CONSERVATEUR D'ARCHIVES, AU TITRE DE L'ANNEE 2018;

VU LE COMMUNIQUE N° 04819171109/MFP/DGFP/DC DU 10 OCTOBRE 2019, PORTANT ADMISSION AU CONCOURS DE RECRUTEMENT D'ACCES A L'EMPLOI DE CONSERVATEUR D'ARCHIVES, AU TITRE DE L'ANNEE 2018;

A R R E T E

ARTICLE 1: SONT DECLARES ADMIS AU CONCOURS DE RECRUTEMENT D'ACCES A L'EMPLOI DE CONSERVATEUR D'ARCHIVES, AU TITRE DE L'ANNEE 2018, LES CANDIDATS DONT LES NOMS SUIVENT, PAR ORDRE DE MERITE:

DRO RAYMOND.....27/12/1980
DIEZOU KOUAKOU SEVERIN.....27/11/1986
SISSIAS KOTTIA JEAN CLAUDE.....06/05/1986
KONAN THIERRY MAGLOIRE.....28/12/1973

DOHON JOCELYNE MICHELLE.....04/02/1979
ASSAMOA NEE KOFFI SOLANGE.....09/10/1982
GORE BI MIZAN IVAN ERIC.....20/05/1992
TANOH KOUASSI MARTIN.....01/01/1982
KARAMOKO ZATA FABIEN.....07/04/1979

ARTICLE 2: LE PRESENT ARRETE SERA ENREGISTRE, COMMUNIQUE ET PUBLIE PARTOUT OU BESOIN SERA.

AMPLIATIONS

SECR.GL.GOUV.....1
MFP/CAB.....1
DGAPCE/DI/DPSE.....3
MFP/DGFP/DC.....2
MFP/CAB./DRH.....2
CHRONO./ARCHIVES.....4
J.O.R.C.I.....1

Fait à ABIDJAN, Le 16 DEC. 2019

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ACTE REGLEMENTAIRE
R.C.I.

Général Issa COULIBALY
Officier de l'ordre national